

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Mais où étaient les élus de l'opposition depuis tout ce temps ?

Depuis maintenant seize années, notre ville a changé sous l'impulsion de notre équipe qui n'a eu de cesse de la faire évoluer pour répondre aux aspirations des Saint-Briciens. Nous avons apporté toujours plus de services, de commodités, de sécurité, tout en préservant ce cadre de vie qui nous est si cher : écoles et cantines rénovées, salles municipales, marché, Maison des associations, police municipale, vidéosurveillance, parc en centre-ville, cœur de ville renouvelé... Autant de projets menés en concertation avec les Saint-Briciens pour le plus grand bénéfice de tous.

Saint-Brice offre à sa population un cadre de vie dynamique et respectueux de l'environnement. C'est ce dynamisme et cette modernité, frappés du sceau du bon sens, qui caractérisent l'action équilibrée qui est la nôtre, loin des projets dispendieux de nos prédécesseurs.

Les zones commerçantes ne manquent pas sur notre territoire, tout comme les structures associatives, nombreuses et diversifiées, largement soutenues par la Municipalité. Les services publics, à destination de tous, sont bien présents et actifs au bénéfice de nos concitoyens. Quant à l'implication des élus, celle-ci est largement reconnue par les Saint-Briciens qui ont pris l'habitude de nous rencontrer régulièrement lors des réunions de quartier dans les rues de notre belle cité.

Saint-Brice, par la politique progressiste et innovante menée dans le cadre des Agendas 21 et 22, a été précurseur en matière de développement durable, d'embellissement du cadre de vie et de sensibilisation aux questions touchant les personnes porteuses de handicap.

Des initiatives, telles que la Semaine du développement durable ou la Semaine du handicap, ont été les porte-drapeaux de cette action souvent invisible qui s'insinue désormais dans chaque pan de la vie publique et contribue à rapprocher les citoyens, à faire évoluer les regards et les mentalités. Bien sûr, il reste beaucoup à faire en matière d'accessibilité, d'accueil et d'intégration des enjeux écologiques ou sociétaux, mais le train est bel et bien lancé et des résultats concrets sont là.

Sans tambour ni trompette, notre ville avance et se bonifie au quotidien.

Céline Salfati, adjointe au maire en charge des Agendas 21 et 22, est impliquée sur notre ville depuis plus de quinze ans et Saint-Bricienne depuis plus de quarante ans. Cette précision fait suite à la tribune politique du groupe d'opposition « Bien vivre à Saint-Brice », publiée dans le magazine de janvier 2017, et qui faisait étalage de nombreuses contre-vérités. Il était, de ce fait, important de leur apporter un éclairage dont ils avaient manifestement besoin !

Groupe de la majorité municipale avec A. Lorand

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Un bilan de mi-mandat plus que contestable.

Pour « consacrer » son 3^e mandat de Maire, la première décision de M. Lorand et de sa majorité a été de se voter de « généreuses augmentations » de leurs indemnités (+ de 200 000 € brut annuel pour tous les élus et + de 38 % pour M. Lorand). C'est sans doute la contrepartie des nombreuses augmentations de la quasi-totalité des prestations dont doivent s'acquitter les familles : restauration scolaire, accueils de loisirs des enfants, TAP, jeunesse et culturel... mais aussi le non-remplacement d'ATSEM dans les écoles.

En matière d'insécurité la responsabilité de M. Lorand est lourde de conséquences : Saint-Brice a perdu en janvier 2016 son commissariat, et le Maire n'a pas considéré l'intérêt de NOTRE proposition d'être en zone « gendarmerie » avec Domont.

Pourtant Saint-Brice connaît une montée inquiétante des actes de délinquance : vols à l'arraché, agressions, cambriolages ; et d'incivilités : dépôts sauvages, jets de détritus, dégradations de mobiliers urbains, rodéos à moto dans nos parcs et nos rues.

Autre conséquence de l'inaction de M. Lorand : la multiplication de programmes immobiliers qui dénaturent notre ville. Saint-Brice perd peu à peu son âme de « ville à la campagne ».

A partir de février/mars 2017, les Saint-Briciens ne pourront plus effectuer leur demande de carte nationale d'identité en mairie de Saint-Brice. Pourquoi ? M. Lorand n'avait déjà pas considéré cette question suffisamment importante en 2009 avec l'avènement des passeports biométriques laissant les villes voisines gérer les demandes des Saint-Briciens. De fait, l'État n'équipera pas notre ville des matériels spécifiques nécessaires à l'enregistrement de vos demandes de papiers d'identité et titres de voyage. Les Saint-Briciens devront effectuer leurs démarches dans les autres mairies.

Pour moins de services rendus, ils continueront à payer le même niveau d'impôts locaux à Saint-Brice.

Encore une incompréhensible situation de décrochage de M. Lorand avec les administrés, c'est inadmissible !

Plus que des promesses « non tenues », les Saint-Briciens demandent des actes concrets !

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Anne Dufour, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson (Groupe Bien vivre à Saint-Brice-sous-Forêt)

CARNET

Naissances

Elsa BRAMI, le 8 novembre
Khloé DOMAN, le 17 novembre
Emma SIDAMBAROM, le 26 novembre
Noah ARICHE, le 1 décembre
Ely DOUBLET, le 6 décembre

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Jessé STALMARSKI et Sarah GRANDFILS, le 28 décembre

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

André LOUISNARD, 73 ans, le 10 novembre
Gérard OUSSET, 79 ans, le 17 décembre

La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

- les rues bleues : jeudi
- les rues rouges : lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi

Ramassage des déchets encombrants :

- les rues bleues : jeudi 16 février (3^e jeudi du mois)
- les rues rouges : mercredi 15 février (le mercredi précédent le 3^e jeudi du mois)

Merci de sortir vos déchets la veille au soir. Les bacs doivent être sortis fermés au plus tôt la veille du ramassage à 19 h et doivent être rentrés le jour même de la collecte avant 20 heures. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

PERMANENCES

- Votre député Jérôme Chartier assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Domont un vendredi sur deux à partir de 17 h. Merci d'annoncer votre venue au 01 39 35 55 01.
- Sa suppléante, Marcelle Cayrac, assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Saint-Brice essentiellement sur rendez-vous au 01 34 29 42 00.

CONSULTATIONS GRATUITES

- d'avocats sans rendez-vous en mairie de 9 h 30 à 11 h 30 : **samedis 4 février et 4 mars**
- de notaires sans rendez-vous à la Maison des associations de 9 h à 11 h 45 : **mardi 7 février**

ENVIE DE SORTIR ?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr

